

La terre de Michel Thibault à Saint-Augustin et la guerre de Sept Ans (1756-1763)

Par André Thibault, janvier 2020

L'auteur est l'un des descendants de Michel Thibault, venu de France vers 1663. Au cours des dernières années, il a effectué plusieurs recherches concernant son ancêtre et sa lignée.

Il a publié en 2012 et en 2020 (édition révisée) les résultats de ses recherches généalogiques dans « Nos Thibault à Nous ». Il est l'auteur de capsules d'histoire et de généalogie diffusées sur le site Web de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures (www.histoirestauqustin.com).

Les proches descendants de Michel Thibault furent directement touchés par la guerre de Sept Ans qui fit basculer la Nouvelle-France aux mains des Britanniques. Mais ils ne furent pas les seuls habitants de Saint-Augustin à en subir les effets.

Un point stratégique pour l'armée française

Au moment de cette guerre, Michel Thibault était décédé depuis près de cinquante ans. C'était son petit-fils Pierre qui occupait la terre sur le chemin du Roy pendant cette période trouble. Aujourd'hui, une maison datant des années 1730-1740 subsiste au 474 Chemin du Roy¹. Les historiens nous racontent que, pendant la guerre, plusieurs villages de la Nouvelle-France subirent les attaques anglaises; la seigneurie de Demaure n'y échappa point. Consciente du danger, l'armée française y avait identifié divers lieux stratégiques. La terre de Pierre Thibault faisait partie de ces lieux, de même que le Calvaire du lac et la rivière du Cap-Rouge. Voici, entre autres, ce que nous racontent Jacques Mathieu et Sophie Imbeault :

« La stratégie militaire accorde une grande importance à la topographie : falaises escarpées, anses à aborder, ouverture ou embûche des chemins, mais la préparation des grandes manœuvres fait référence aux individus. Dans son journal, le chevalier de la Pause note qu'un coteau s'étend sur près d'une demi-lieue jusque chez Goulet; l'anse chez Macarty peut abriter de petits bâtiments, celle de Vernet et celle de Pierre Thibault près de l'église de Pointe-aux-Trembles peuvent accommoder des bâtiments chargés de 35 cordes de bois. Entre Saint-Augustin et la Vieille Lorette, il y a des chemins praticables à la hauteur des troisièmes concessions... »²

À ma connaissance, il s'agissait sans aucun doute de Pierre Thibault, le petit-fils de Michel, même s'il est fait référence à l'église de Pointe-aux-Trembles. La terre de Pierre était à proximité de Neuville. Quant aux bâtiments en question, il s'agissait bien sûr de navires.

Vente de bœufs à l'armée du roi de France par Pierre Thibault

Nous savons aussi, par le biais d'un acte notarié devant le notaire Barolet en 1760, que Pierre Thibault avait vendu en 1759 des bœufs au « Service de sa Majesté le Roy » : ces bœufs étaient destinés à nourrir les troupes françaises et les milices canadiennes qui étaient accourues à la défense de la ville de Québec. Pierre, tout comme bien d'autres habitants, avait dû contribuer à la « levée des bestiaux » destinée à nourrir les troupes. En plus de cet effort, il logea peut-être, contre paiement, un ou deux soldats munis d'un « billet de logement ». La maison de Pierre Thibault était suffisamment spacieuse pour loger des soldats.

Gilles Proulx a publié, en 1991³, un ouvrage sur la garnison de Québec pendant la période de 1748 à 1759. Il note qu'avant 1748 tous les soldats étaient logés chez les résidents de la ville et de la proche banlieue. Même si en 1748 la ville de Québec possédait des casernes, il fut nécessaire de façon générale de recourir aux billets de logement durant la période étudiée par M. Proulx.

Saint-Augustin : éventuel lieu de débarquement des troupes britanniques

L'auteur Charles P. Stacey, qui a raconté dans les détails la préparation et l'attaque du 13 septembre 1759 sur les plaines d'Abraham, nous apprend que c'est à « Saint-Augustin » qu'a bien failli se jouer le sort de la Nouvelle-France. Un peu avant cette journée fatidique du 13 septembre, Wolfe avait dans ses cartons un plan d'attaque plus en amont de la Ville de Québec que ne l'était l'Anse au Foulon, où eut lieu le débarquement. On peut lire :

« Dans une lettre adressée à Townshend le mois suivant (parlant du mois d'octobre 1759), Murray évoque rétrospectivement « le plan de débarquement (de Wolfe) entre Pointe-aux-Trembles et Saint-Augustin ». L'amiral Holmes indique que le débarquement est prévu « à environ quatre lieues en amont de la ville »; il était certainement très bien placé pour le savoir, Saint-Augustin se dresse à environ douze milles (une vingtaine de kilomètres) des remparts de la ville. Sur environ cinq milles (8 km) en amont, jusqu'en un lieu situé juste avant Pointes-aux-Trembles (actuellement, Neuville), la côte est basse et propice aux débarquements – contrairement à celle que l'on observe en amont autant qu'en aval de cette zone. Les ordres contiennent des instructions détaillées pour une feinte qui doit être mise en œuvre, à Pointe-aux-Trembles même, par les Royal Americans et par l'infanterie légère. L'officier chargé du commandement devra « donner toutes les apparences de vouloir débarquer en ce point ». Le vrai débarquement, en aval, doit être assuré par cinq bataillons qui seront suivis le plus rapidement possible par le reste de l'armée... »⁴

On se situe vraisemblablement à la hauteur de la terre des Thibault ou tout au moins dans son voisinage. L'idée de ce plan était de couper les voies d'approvisionnement des Français. Ce serait le mauvais temps qui aurait détourné Wolfe de ce plan pour lui faire porter son choix sur un débarquement à l'Anse au Foulon bien que l'endroit soit très escarpé! Le « plan de Saint-Augustin » aurait tenu la route jusqu'au 9-10 septembre 1759.

Passage de Lévis et Bourlamarque à Saint-Augustin

Moins d'un an plus tard, en avril 1760, à la veille de la bataille de Sainte-Foy, la seigneurie de Demaure fut témoin des préparatifs menés par les troupes françaises. Dans son journal⁵, le chevalier de Lévis raconte le périple de l'armée française les jours précédents la fameuse bataille. Ainsi, les hommes de Bourlamarque et du chevalier de Lévis arrivèrent, à travers les glaces du fleuve, à la Pointe-aux-Trembles (Neuville) le 24 avril et y séjournèrent le 25 pour « *prendre des vives, des munitions et se disposer pour aller par terre* ». Le journal de Lévis continue en précisant ceci en ce qui concerne la journée du 26 avril :

« On descendit en bateau jusqu'à Saint-Augustin où l'on travailla à les traîner sur les glaces, pour les mettre à terre, où on les laissa avec une garde; on n'emporta que des vivres et trois pièces de canon.

Pendant qu'on travailloit à ces arrangements, M. de Bourlamarque fut envoyé avec des sauvages, les grenadiers et un détachement de l'artillerie pour reconnoître les endroits où on devoit passer la rivière du Cap rouge et y faire construire des ponts, les ennemis ayant rompu ceux qu'il y avoit... »

La bataille de Sainte-Foy, qui se déroula le 28 avril 1760, permit à Lévis d'assiéger Québec brièvement.

Quelques effets de cette guerre chez les habitants

Cette guerre s'est fait ressentir par des bombardements qui affectèrent notamment l'église située à l'Anse-à-Maheu. Aussi, la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures note que les Anglais pillèrent et brûlèrent le moulin banal en mars 1760, mais que cela ne découragea point les propriétaires, les Augustines de l'Hôtel-Dieu : elles en firent construire un nouveau, de trois étages, qui devint fonctionnel dès 1762⁶.

La correspondance du marquis de Vaudreuil mentionne qu'un mois auparavant, soit en février 1760, un détachement anglais avait brûlé quelques maisons à Saint-Augustin; elles comptaient parmi les 4 000 maisons qui furent incendiées par les Anglais⁷! L'incendie du moulin banal est rapporté par Marcel Trudel qui se basa sur les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec : « *Les Anglois firent bruler les Moulins à farine et à bois de la seigneurie* »⁸. Cette information historique apporte avec elle une question concernant les Thibault de la seigneurie de Demaure : Étienne Thibault possédait, en société avec

Jean Tinon Desroches, un moulin à bois sur sa terre à la hauteur de la rivière Charland, à peine quelques kilomètres à l'ouest du moulin banal : ce moulin a-t-il subi le même sort en en cette année 1760?

Une conquête vécue au quotidien

Il faut savoir que la période de la Conquête a atteint les habitants dans leur quotidien et non seulement le temps de quelques batailles. Le journal de James Murray⁹, premier gouverneur sous le Régime anglais, en témoigne éloquemment.

Ce journal, couvrant la période du 28 octobre 1760 au 28 juillet 1764, montre un occupant très bien organisé, soucieux de faire régner l'ordre public avec, je crois, un certain respect pour la population. Ce journal, qui est plutôt un document d'ordre administratif, regroupe 130 pages de textes manuscrits présentant les ordonnances qui s'adressent aux capitaines de milices (faisant partie de la structure militaire en vigueur sous le Régime français) et les règlements d'ordre public promulgués par James Murray. Ainsi demanda-t-il aux habitants, par l'intermédiaire des capitaines de milices, de livrer du foin, de la paille et des cordes de bois ; de fournir de la main-d'œuvre spécialisée, divers moyens de transport (traîne, charrette ...), etc. Plusieurs ordonnances visèrent à maintenir l'ordre et à contrer les abus comme le font foi celles ayant trait aux prix de certaines denrées, aux permis de vente de boissons.

Voici un exemple tiré de ce journal concernant spécifiquement « Saint Augustin » :

« au Capitaine de Saint Augustin à Québec le 16 décembre 1760

Vous ferez rendre en ville vendredi prochain de très bonne heure par un seul Convoi treize traînes attelées chacune d'un seul Cheval, que vous adresserez au Quartier Maître Général et seront Employées à charoyer (transporter) le Bagage du 38^e Régiment »

Enfin, il me semble intéressant de livrer ici quelques résultats de recherche tirés du rapport d'analyse du journal de James Murray effectué par Frédéric Coutu¹⁰ et qui portent sur les commandes qui furent demandées à Saint-Augustin durant le régime militaire :

- cordes de bois : en date du 11 novembre 1762, 856 cordes de bois avaient été réquisitionnées (soit 1,01 corde par habitant) et 600 en 1763 ;
- paille : 1 200 bottes en 1761, 300 en 1762, 1 400 en 1763 et 400 en 1764 ;
- avoine : 20 minots en 1762 ;
- foin : 400 bottes en 1762 ;
- nombre de véhicules réquisitionnés (voitures, charrettes et traînes attelées) : 13 en 1760, 8 en 1761 et 11 en 1763.

La Conquête ne se résume pas à la bataille des plaines d'Abraham en septembre 1759. Il y a eu les années qui l'ont précédée et celles qui l'ont suivie, des périodes difficiles qui ont touché les populations locales dans leur vie quotidienne. Mais les premières années qui ont suivi la capitulation de Montréal et les débuts du régime militaire britannique ne semblent pas avoir été vécues dans la peur et dans la résignation par les habitants de Saint-Augustin. Leur priorité a été la vie familiale et paroissiale : la survie avec entêtement. À plusieurs reprises, Murray a dû faire un rappel de ses ordres ; certains furent même modifiés pour s'adapter à la réalité de terrain, dirions-nous aujourd'hui !

¹ Voir le site web de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures : la capsule généalogique portant sur la maison ancestrale des Thibault dans la seigneurie de Demaure.

² Jacques Mathieu et Sophie Imbeault, *La Guerre des Canadiens 1756-1763*, Les Éditions du Septentrion, Québec, 2013, p. 43.

³ Gilles Proulx, historien au bureau régional de Québec du Service des Parcs, *La garnison de Québec de 1748 à 1759*, Lieux historiques nationaux, Service des Parcs, Ottawa, 1991, p. 30-31.

⁴ C.P. Stacey, Traduit de l'anglais par Catherine Ego, Édition révisée et enrichie par Donald E. Graves, *Québec, 1759 – Le siège et la bataille*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2009, p. 129.

⁵ François Gaston de Lévis (duc de) et Léon Lecestre..., *Collection de manuscrits du maréchal de Lévis, F. G. duc de - Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada, De 1756 à 1760*, C.O. Beauchemin & Fils, Libraires-Imprimeurs, publié sous la direction de l'abbé Henri Raymond Casgrain, Montréal, 1829, p. 258-260.

⁶ Voir le site web de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures : la partie traitant de l'histoire.

⁷ Archives coloniales, Canada-correspondance générale, Vol. 104, document conservé au Centre des archives d'outre-mer (France).

⁸ Marcel Trudel, *L'église canadienne sous le régime militaire 1759-1764*, Volume II : Les institutions, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1957, p. 280.

⁹ Note : le titre exact est plutôt : les Ordonnances, ordres, reglemens et proclamations durant le gouvernement militaire en Canada, du 28e oct. 1760 au 28e juillet 1764. Comme le manuscrit est en français (sa transcription est disponible sur www.calypso.bib.umontreal.ca) voici ce qu'on peut lire à son sujet sur un autre site de l'Université de Montréal (www.nouvelles.umontreal.ca): « Pour l'instant, on ignore toujours par qui et dans quel but ces documents ont été écrits et quel a été leur parcours avant de se retrouver dans la collection Louis-Melzack. « Ils sont rédigés en français et ne sont pas de la main de James Murray ni de son secrétaire, affirme Sarah de Bogui. Ils ont peut-être été copiés pour l'archivage ou pour témoigner des activités de l'époque. » C'est ce que les travaux des historiens permettront entre autres de tirer au clair. »

¹⁰ Frédéric Coutu, Rapport de recherche présenté comme exigence particulière de la maîtrise en histoire : *La gouvernance de James Murray pendant le régime militaire dans le gouvernement de Québec, 1760-1764*, Université du Québec à Montréal, avril 2012, p. 40, 43, 47, 48 et 51.